

ENABLON

Société par actions simplifiée au capital de 2.883.980 euros
Siège Social : 17 avenue de l'Europe – 92270 Bois Colombes
433 246 097 RCS Nanterre

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 30 juin
A 16 heures,

L'Associé unique de la Société Enablon, société par actions simplifiées au Capital de 2 883 980 € divisé en 144 199 actions de 20 € chacune, est présent dans les locaux de la Société situés 17, Avenue de l'Europe 92 270 Bois Colombes, en Assemblée Générale ordinaire sur convocation du Président de la Société en date du 30 juin 2025.

L'assemblée générale ordinaire est présidée par Monsieur Richard Pulliam, Président de la Société.

Monsieur Hervé FLOBERT est désigné en qualité de secrétaire du bureau.

La société DELOITTE & Associés, Commissaires aux Comptes de la Société dûment convoquée, est absente et excusée.

Le Comité Social et Economique, dûment convoqué, est présent à la réunion.

La feuille présence a été signée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance. Les pouvoirs des Associés représentés ont été annexés à la feuille de présence.

Le Président constate, d'après la feuille de présence certifiée exacte par le Secrétaire de séance, que l'Associé unique est présent, ou représenté, et possède 144 199 actions, soit la totalité des actions composant le Capital Social et qu'en conséquence, l'Assemblée Générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau à la disposition de l'Assemblée :

- Un exemplaire de la lettre de convocation adressée à chacun des Associés, ainsi que celle adressée au Commissaire aux comptes ;
- La feuille de présence à l'Assemblée, les pouvoirs de l'Associé représenté ;
- Le rapport du Président ;
- Le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels ;
- Le texte des résolutions proposées ;
- La liste des Associés ;
- Et plus généralement, les documents sur lesquels a porté le droit d'information de l'Associé unique.

Le Président déclare que l'ensemble de ces documents a été tenu à la disposition de l'Associé unique au siège de la Société dès l'envoi des convocations et communiqués à ceux qui en ont fait la demande avant l'Assemblée.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et quitus ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos ;
- Pouvoirs.

Le Président demande à l'Assemblée Générale de le dispenser de lire intégralement son rapport de gestion dont une copie leur a été remise en entrant en séance, ce que ladite Assemblée accepte.

Le Président donne ensuite lecture du rapport des Commissaires aux Comptes et se déclare prêt à répondre à l'ensemble des questions de l'Associé unique présent en vue de s'assurer de leur parfaite connaissance et compréhension des résolutions qui vont être soumises à son vote.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024

L'Associé unique, après avoir eu lecture du rapport de gestion du Président et du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes ainsi que le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils lui ont été présentés et qui font apparaître un bénéfice de 4 747 382 €.

L'Assemblée approuve de ce fait l'ensemble des opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus au Président pour sa gestion du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024.

L'Assemblée Générale prend acte que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 font apparaître des dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code Général des impôts pour un montant de 90 846€.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du Résultat

L'Associé unique, après avoir eu la lecture du rapport de gestion du Président et des rapports des Commissaires aux Comptes, décide d'affecter le résultat de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	4 747 382€
Dotations de la réserve légale	0 €
Dividendes aux Associés	4 614 368€
Report à nouveau	0 €
Qui est en conséquence ramené à zéro	0€
Le solde, soit	133 014€
Au compte de « Autres réserves » qui sera ainsi porté à	8 175 193€

L'Assemblée Générale reconnaît en outre, conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, que la société n'a distribué aucun dividende au titre des exercices 2018, 2019, 2020, 2021, et distribué les sommes suivantes au titres des exercices 2022 et 2023:

2022	2023
4 614 368 €	5 191 164 €

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions ordinaires, confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de Procès-Verbal des présentes décisions en vue de l'accomplissement de toutes les formalités légales ou administratives et en faire tous dépôts et publicités prévus par la législation en vigueur.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et le Secrétaire de séance.

Le Président :

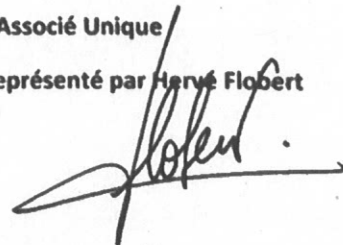


Le représentant du Comité Social et Economique



L'Associé Unique

Représenté par Hervé Flobert



SASU ENABLON

17 Avenue DE L EUROPE

92270 BOIS COLOMBES
FRANCE

Plaquette du **01/01/2024** au **31/12/2024**



STUD AUDIT CONSEIL & EXPERTISE - 31 rue de la Liberté - Pavillon 9 - 78800 HOUILLES

EURL au capital de 6.000 € inscrite auprès de l'Ordre des Experts-Comptables de la région Paris - Ile de France

06.66.69.90.42 / es@stud-ace.fr / 09.73.57.42.84

COMPTES ANNUELS

- BILAN ACTIF -

ENABLON

du 01/01/2024 au 31/12/2024

	N			N-1
	Brut	Amort. et	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles (1)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	108 047 241	96 070 597	11 976 643	9 978 436
Fonds commercial	995 000	995 000		
Autres immobilisations incorporelles	2 286 414		2 286 414	2 458 389
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	2 320 776	1 869 086	451 690	329 521
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées selon méthode équivalence				
Autres participations	2 908 742		2 908 742	2 908 742
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	321 865		321 865	293 680
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	116 880 036	98 934 683	17 945 354	15 968 767
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	364 582		364 582	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	10 403 715	430 692	9 973 022	9 424 470
Autres créances	26 886 192		26 886 192	31 602 968
Capital souscrit et appelé, non versé				
Trésorerie				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	798 849		798 849	1 878 629
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance	840 649		840 649	758 834
TOTAL ACTIF CIRCULANT	39 293 987	430 692	38 863 294	43 664 900
Frais d'émissions d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif	9		9	
TOTAL ACTIF GENERAL	156 174 032	99 365 375	56 808 656	59 633 667
Renvois:				
(1) Dont droit au bail :				
(2) Dont part à moins d'un an :				
(3) Dont part à plus d'un an :				

- BILAN PASSIF -

ENABLON

du 01/01/2024 au 31/12/2024

	N	N-1
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (dont versé: 2 883 980,00)	2 883 980	2 883 980
Primes d'émission, de fusion, d'apport	13 781 158	13 781 158
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	288 398	288 398
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	8 042 179	7 942 497
Report à nouveau	-1	-1
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	4 747 382	5 290 846
Situation Nette	29 743 096	30 186 878
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	29 743 096	30 186 878
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	670 000	300 000
Provisions pour charges	717 388	749 956
TOTAL PROVISIONS	1 387 388	1 049 956
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	8 854	
Emprunts et dettes financières divers (3)		12 168
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		283 120
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 688 199	2 104 050
Dettes fiscales et sociales	9 502 482	11 468 674
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 326 084	2 389 105
Autres dettes	418 775	45 771
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance	11 710 146	12 077 495
TOTAL DETTES	25 654 539	28 380 385
Ecarts de conversion passif	23 634	16 450
TOTAL PASSIF GENERAL	56 808 656	59 633 667
Renvois :		
(1) Dettes :		
à plus d'un an		
à moins d'un an	25 654 539,00	28 380 385,00
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque :	8 854,00	
(3) Dont emprunts participatifs :		

- COMPTE DE RESULTAT -

ENABLON

du 01/01/2024 au 31/12/2024

			N	N-1	
Produits d'exploitation		France	Export		
Ventes de marchandises					
Production vendue - biens					
Production vendue - services		42 272 294	-486 914	41 785 380	33 196 391
Chiffre d'affaires net		42 272 294	-486 914	41 785 380	33 196 391
Production stockée					
Production immobilisée				8 943 197	8 834 465
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				33 489	520 534
Autres produits				30 557 450	23 098 964
Total des produits d'exploitation I (1)				81 319 515	65 650 355
Charges d'exploitation					
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					
Autres achats et charges externes (3)				37 575 569	27 469 521
Impôts, taxes et versements assimilés				1 273 172	610 247
Salaires et traitements				19 180 052	17 826 731
Charges sociales				8 258 323	8 294 785
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux amortiss...				7 305 373	5 198 095
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux provisio...					
Dotations d'exploitations sur actif circulant : dotations aux provisi...				140 700	170 852
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux prov...				370 921	918
Autres charges				4 964 934	2 670 442
Total des charges d'exploitations II (2)				79 069 043	62 241 592
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				2 250 472	3 408 763
Opérations en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée III					
Perte supportée ou bénéfice transféré IV					
Produits Financiers					
Produits financiers de participations (5)					
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobil...					
Autres intérêts et produits assimilés (5)				734 172	761 757
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change				2 925	40 320
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des produits financiers (V)				737 096	802 076

- COMPTE DE RESULTAT -

ENABLON

du 01/01/2024 au 31/12/2024

	N	N-1
Charges Financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées (6)		279 061
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (VI)		279 061
RESULTAT FINANCIER (V) - (VI)	737 096	523 016
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	2 987 568	3 931 778
Produits Exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits Exceptionnels VI		
Charges Exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles VII		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI-VII)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-1 759 814	-1 359 068
BENEFICE OU PERTE	4 747 382	5 290 846
Renvois:		
(1) dont produits d'exploitation sur exercices antérieurs :		
(2) dont charges d'exploitation sur exercices antérieurs :		
(3) dont crédit-bail mobilier :		
(3) dont crédit-bail immobilier :		
(5) dont produits concernant les entreprises liées :	734 172,00	761 757,00
(6) dont intérêts concernant les entreprises liées :		279 061,00

ANNEXE COMPTABLE

ENABLON

Annexe des Comptes de l'exercice clos le 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 56 808 656€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice net comptable de 4 747 382€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice

Évènements principaux :

Aucun évènement significatif n'est survenu au cours de l'exercice.

Évènements postérieurs à la clôture :

Aucun évènement postérieur à la clôture des comptes au 31 décembre 2024 n'est de nature à remettre en cause les chiffres présentés.

Principes, règles et méthodes comptables :

Les comptes au 31 décembre 2024 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2018-01 du 20 Avril 2018 applicable aux exercices clos le 31/12/2024 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Méthode des coûts historiques

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi de coûts nominaux exprimés en monnaie nationale courante. Plus particulièrement, les modes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après.

Informations relatives au bilan

ACTIF

Immobilisations

Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à des immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût de production.

La rubrique "Autres immobilisations incorporelles" correspond principalement à l'immobilisation des frais de R&D consécutifs aux développements des différentes solutions logicielles d'ENABLON (cf § sur les frais de développement).

Les titres de participation et les prêts sont inscrits au bilan pour leur coût d'entrée dans le patrimoine de l'entité.

Les titres sont, le cas échéant, dépréciés pour tenir compte de leur d'utilité et/ou leur valeur de marché.

Aucun indice de perte de valeur n'a été identifié au 31 Décembre 2024.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Marques : 1 à 20 ans ;
- Logiciels acquis : 1 à 5 ans ;
- Logiciels créés : 2 à 3 ans ;

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, lié à l'acquisition sont rattachés à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue. Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Principaux Mouvements de l'exercice :

Immobilisations Incorporelles et Corporelles	Valeur brute Début D'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur Brute Fin d'exercice
		Réévaluation	Acquisition	Virements	Cessions / Rebuts	
Frais d'établissement et de développement	-	-	-	-	-	-
Autres Immobilisations incorporelles	102 397 298	-	8 943 197	-	11 840	111 328 655
Total Immobilisations Incorporelles (I)	102 397 298	-	8 943 197	-	11 840	111 328 655
Terrain	-	-	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	-	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	28 018	-	-	-	-	28 018
Matériel de transport	-	-	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 970 340	-	322 418	-	-	2 292 758
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-
Total Immobilisations Corporelles (II)	1 998 357	-	322 418	-	-	2 320 776
Total Général (I + II)	104 395 655	-	9 265 615	-	11 840	113 649 430

Amortissements :

Amortissements	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin D'exercice
		Amortissement	Amortissement	
Frais établissement et développement (Total I)	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles (Total II)	88 965 473	7 105 124	-	96 070 597
Terrains	-	-	-	-
Constructions sur sol propre	-	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
Constructions inst. générales, agencts, amén. constr.	-	-	-	-
Instal. techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Autres immo. corp.- Inst. générales, agencts, aménag. divers	15 484	3 077	-	18 561
Autres immo. corp.- Matériel de transport	-	-	-	-
Autres immo. corp.- Matériel de bureau et inform., mobilier	1 653 353	197 172	-	1 850 525
Autres immo. corp - Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Total Amortissement. Corporelles (Total III)	1 668 837	200 249	-	1 869 086
TOTAL Général	91 629 310	7 305 373	-	98 934 683

Durées d'amortissement :

Immobilisations	Mode	Durée
Matériel de Bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	9 ans
Installations générales	Linéaire	9 ans

Précisions sur éléments Actifs immobilisés :

Frais de développement :

Le montant des frais consécutifs aux développements des différentes solutions logicielles d'ENABLON et immobilisés s'élève à 105.610.718 €.

Les frais de développement sont immobilisés s'ils se rapportent à des projets nettement individualisés ayant de sérieuses chances de réussite techniques et commerciales et dont le coût peut en être distinctement établi.

Ces frais de R&D correspondent aux lignes logicielles suivantes :

- Serveur Applicatif ;
- Suite applicative : Sustainability et Gouvernance Risk and Compliance (GRC) ;

Les immobilisations développées en interne sont principalement constituées de logiciels amortis linéairement sur une durée d'utilité, qui est de 2 à 3 ans selon la durée d'exploitation prévue.

La charge d'amortissement pour les logiciels créés est de 7.105.124 € en 2024 et leur valeur nette comptable est de 10.891.053 € au 31 Décembre 2024.

Immobilisations Financières :

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Les coûts des frais accessoires relatifs à l'acquisition de ces immobilisations n'ont pas été intégrés dans les valeurs immobilisées.

Immobilisations Financières	Valeur brute Début D'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur Brute Fin d'exercice
		Réévaluation n	Acquisitio n	Virement s	Cessions / Rebuts	
Participations évaluées selon méthode équivalence	-	-	-	-	-	-
Autres participations	2 908 742	-	-	-	-	2 908 742
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-	-
Prêts & Autres Immobilisations financières	293 680	-	28 185	-	-	321 865
Total Général	3 202 422	-	28 185	-	-	3 230 606

Filiales et Participations :

	Capital	Autres Capitaux Propres	Quote part Détenue en %	Valeur Comptable Titres détenus (Brute)	Valeur Comptable Titres détenus (Nette)	Prêts et avances consenties	Chiffres d'affaires HT	Résultat de l'exercice	Dividendes encaissés
Filiales détenues à plus de 50 %									
ENABLON NORTH AMERICA CORP	2 908 741,62		100,00	2 908 742	2 908 742		74 491 915	8 075 165	
	3 712 500 \$								

Le montant du capital d'ENABLON NA à la clôture 2024 est 2.909 K€ en coût historique.

Les états financiers d'ENABLON NORTH AMERICA sont préparés selon les normes comptables US GAAP et intègrent les résultats de ses filiales canadienne et australienne (créer en 2014).

Taux de conversion au 31/12/2024 : 1 € = 1,081 \$

Taux de conversion au 31/12/2023 : 1 € = 1,105 \$

La structure ENABLON NORTH AMERICA CORP se compose de :

- ENABLON NORTH AMERICA basé à Chicago ;
- COMPAGNIE ENABLON CANADA basé à Montréal ;
- ENABLON AUSTRALIA basé à Sidney ;

Les montant concernant ENABLON NORTH AMERICA, normalement en dollars, sont indiqués dans le tableau des filiales et participations en euros et ont été convertis en utilisant les taux de clôture ci-dessus.

Pour rappel, le taux de conversion historique est de 1,276 \$.

Créances immobilisées

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale. Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice. (PCG Art. 831-2 7°)

Dépréciations Actif :

Dépréciation des créances : Une dépréciation est pratiquée pour tenir des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu

Dépréciation Actif	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin D'exercice
		Dépréciation	Dépréciation	
Stocks et encours	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	289 993	140 700	-	430 692
Autres Actifs	-	-	-	-
Total	289 993	140 700	-	430 692

Produits à Recevoir :

Produits à Recevoir		Montant
Intérêts Courus	Immobilisations Financières	-
	Participation Groupe	-
	Participation Hors Groupe	-
	Clients	-
	Associés	-
	Valeurs Mobilières de Placement	-
Autres Produits	Facture à Établir	2 940 779
	RRR à obtenir, Avoir à Recevoir	-
	Personnel	-
	Sécurité Sociale	-
	État	-
	Divers	-
Total		2 940 779

État des Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ETAT DES CREANCES		Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		-	-	-
Prêts		-	-	-
Autres immobilisations financières		321 865	-	321 865
Clients douteux ou litigieux		-	-	-
Autres créances clients		10 403 715	10 403 715	-
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie antérieurement constatée		-	-	-
Personnel et comptes rattachés		75 904	75 904	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		22 558	22 558	-
État et collectivités Publiques	Impôts sur les bénéfices	9 781 813	9 781 813	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	298 394	298 394	-
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
	Divers	-	-	-
Groupe et associés		15 575 154	15 575 154	-
Débiteurs divers		1 132 369	1 132 369	-
Charges constatées d'avance		840 649	840 649	-
Totaux		38 452 420	38 130 556	321 865
Prêts accordés en cours d'exercice		-	-	-
Remboursements obtenus en cours d'exercice		-	-	-
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		-	-	-

Crédit d'impôt recherche :

Le crédit d'impôt recherche (CIR) est une incitation fiscale française visant à stimuler la Recherche et le Développement (R&D), ainsi que l'innovation. Le CIR est calculé sur la base du volume constaté des dépenses de R&D engagées.

Au titre de l'année 2024, la société ENABLON SAS bénéficie d'un crédit d'impôt recherche 1.978.841 €.

Le crédit d'impôt recherche est comptabilisé :

- Dans le compte de résultat au sein du poste "Impôts sur les Bénéfices" et vient en diminution de l'IS ;
- Dans le bilan, au sein du poste "Autres créances" dont le montant au 31 Décembre 2024 (9.716 K€) se compose principalement de :
 - CIR 2015 : 443 K€
 - Contrôle fiscal 2016 (période 2013 à 2015) : (178 K€)
 - CIR 2020 : 1.736 K€
 - CIR 2021 : 1.898 K€
 - CIR 2022 : 1.870 K€
 - CIR 2023 : 1.950 K€
 - CIR 2024 : 1.979 K€

Valeur Mobilières de placement et trésorerie :

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées à leur valeur nominale :

Trésorerie	N	N - 1
Valeurs Mobilières de Placement	-	-
Banques	798 849	1 878 629
Total	798 849	1 878 629

Charges constatées d'avance :

Libellé	Exploitation	Financier	Exceptionnel
DIVERS	15 197		
EVENEMENTIEL	83622		
SERVICES & MAINTENANCES INFORMATIQUES	392 764		
LOYERS ET CHARGES LOCATIVES	349 066		

PASSIF

Capitaux propres :

Composition du capital social	Nombre	Valeur nominale
Actions ou parts composant le capital social au début de l'exercice	144 199	20,00
Actions ou parts émises pendant l'exercice	0	
Augmentation de la valeur nominale des parts ou actions		0
Actions ou parts composant le capital social en fin d'exercice	144 199	20,00

A la suite de l'acquisition de la Société par la société de droit néerlandais Wolters Kluwer International Holding B.V. en 2016, et afin de se conformer aux dispositions légales en vigueur, il était envisagé de céder une (1) action de la Société à la société de droit néerlandais Wolters Kluwer Participations B.V. ; maintenant la Société est devenue une société par actions simplifiée et afin de se conformer aux dispositions légales en vigueur, il a été convenu en date du 13/11/2023 de céder une (1) action de la Société à la société de droit néerlandais Wolters Kluwer International Holding B.V (la « Cession »).

Par conséquent, au 31/12/2024, le capital social d'ENABLON est composé de 144.199 actions ordinaires et est détenu à 100% par la société Wolters Kluwer International Holding B.V.

Libellé	Solde à L'ouverture	Affectation du Résultat	Autres variations		Solde à la Clôture
			+	-	
Capital Social	2 883 980				2 883 980
Prime d'émission	13 781 158				13 781 158
Réserve légale	288 398				288 398
Réserves statutaires, contractuelles	-				-
Réserves réglementées	-				-
Autres réserves	7 942 497	99 682			8 042 179
Report à nouveau	-1				-1
Résultat de l'exercice	5 290 846	- 5 290 846	4 747 382		4 747 382

La société a procédé à la distribution de 5.191.164 € de dividendes.

Provisions pour Risques et Charges :

Provisions pour risques et charges	Montant début de l'exercice	Augmentations : dotations	Diminutions : Reprises	Montant fin de l'exercice
I - Provisions règlementées				
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers	-	-	-	-
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)	-	-	-	-
Provisions pour hausse des prix	-	-	-	-
Amortissements dérogatoires	-	-	-	-
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	-	-	-	-
Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	-	-	-	-
Autres provisions règlementées	-	-	-	-
TOTAL I	-	-	-	-
II - Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges	-	-	-	-
Provisions pour garanties données aux clients	300 000	370 000	-	670 000
Provisions pour pertes sur marchés à terme	-	-	-	-
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-
Provisions pour pensions et obligations similaires	452 959	-	33 489	419 470
Provisions pour impôts	-	-	-	-
Provisions pour renouvellement des immobilisations	-	-	-	-
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions	-	-	-	-
Provision pour charges soc. et fisc. sur congés à payer	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	296 997	921	-	297 918
TOTAL II	1 049 956	370 921	33 489	1 387 388
III - Provisions pour dépréciation				
Sur immobilisations :				
- incorporelles	-	-	-	-
- corporelles	-	-	-	-
- titres mis en équivalence	-	-	-	-
- titres de participations	-	-	-	-
- autres immobilisations financières	-	-	-	-
Sur stocks et en cours	-	-	-	-
Sur comptes clients	289 993	140 700	-	430 692
Autres provisions pour dépréciation	-	-	-	-
TOTAL III	289 993	140 700	-	430 692
TOTAL GENERAL	1 339 948	511 620	33 489	1 818 080
Dont dotations et reprises				
- D'exploitation		511 620	33 489	
- Financières		-	-	
- Exceptionnelles		-	-	

	2023	Dotation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	2024
Risques & charges	300 000	370 000			670 000
Retraite	452 959			33 489	419 470
Autres provisions pour risques et charges	296 997	921			297 918
TOTAL	1 049 956	370 921	-	33 489	1 387 388

Engagement Retraite :

La provision d'indemnité de départ à la retraite a été évaluée conformément au Règlement de l'ANC Numéro 2013-02.

Age de départ en retraite : 65 ans

Le taux d'actualisation retenu est : 3,40 %

Le taux d'augmentation annuelle des salaires retenu est de : 3,70 %

Taux de charges patronales : 43 %

Hypothèse de turnover des effectifs :

Tranches d'âge	Taux turnover
Moins de 25 ans	38,0 %
de 25 à 30 ans	7,0 %
de 30 à 35 ans	2,0 %
de 35 à 40 ans	1,0 %
de 40 à 45 ans	5,0 %
de 45 à 50 ans	4,0 %
50 ans et plus	3,0 %

		Indemnités de départ à la retraite	Engagement de pension à d'anciens dirigeants	Cotisations Mutuelles prises en charge pour salariés partis en retraite
Engagement Retraite	Provisionné	419 470		
	Non Provisionné			
Total		419 470	-	-

État des Dettes :

Évaluation des dettes : Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale

ETAT DES DETTES	Montant Brut	A 1 an au plus	+ 1an, 5 ans au +	A + 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an max. à l'origine	8 854	8 854	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à + de 1 an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	2 688 199	2 688 199	-	-
Personnel et comptes rattachés	5 026 745	5 026 745	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	3 509 944	3 509 944	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
T.V.A.	524 248	524 248	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	441 545	441 545	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 326 084	1 326 084	-	-
Groupe et associés	-	-	-	-
Autres dettes	418 775	418 775	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	11 710 146	11 710 146	-	-
TOTAUX	25 654 539	25 654 539	-	-
Emprunts souscrits en cours d'exercice	-	-	-	-
Emprunts remboursés en cours d'exercice	-	-	-	-
Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	-	-	-	-

Charges à Payer :

Charges à Payer :		Montant
Congés payés	Congés payés	1 719 955
	Charges sociales	331 572
	Charges fiscales	-
Intérêts Courus	Emprunts et Dettes	-
	Dettes participations Groupes	-
	Dettes participations Hors Groupe	-
	Dettes sociétés en participation	-
	Fournisseurs	1 326 084
	Associés	-
	Banques	-
	Concours bancaires courants	-
Autres Charges	Factures à recevoir	1 795 235
	Remise Rabais Ristournes, Avoir à établir	418 775
	Participations des salariés	-
	Personnel	3 290 415
	Organismes Sociaux	2 150 681
	Autres charges fiscales	311 018
	Divers	-
Total		11 343 735

La société a pris en compte le projet de loi DDADUE (visant à l'adaptation au droit de l'UE) concernant les congés payés, et que cela n'a pas conduit à constater de provision.

Produits constatés d'avance :

Les 11.710.146 € de produits constatés d'avance correspondent à des prestations de services non réalisées.

Écarts de conversion Passifs :

Libellé	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Augmentation des créances	23 634		

Évaluation des créances et dettes en devises :

Les charges et les produits en devises sont enregistrés au taux de conversion à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan au taux de conversion au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité.

Compte de Résultat :

Chiffre d'affaires :

Le chiffre d'affaires concerne :

- Les licences perpétuelles de logiciels, ainsi que les options de maintenance, hébergement et location associées ;
- Les prestations de services (implémentation, paramétrage, formation) ;

Sa répartition par secteur d'activité et par marché géographique est omise en raison du préjudice qui pourrait résulter de sa divulgation.

Reconnaissance du Chiffre d'Affaires

Le tableau ci-dessous synthétise les différents types de chiffres d'affaires du Groupe ainsi que les modes de reconnaissance du chiffre d'affaires en fonction des prestations rendues :

Type de chiffre d'affaires	Modalités de reconnaissance du chiffre d'affaires
Ventes de licences perpétuelles de logiciels	Mise à disposition de la licence auprès du client
Maintenance des logiciels	Reconnaissance du chiffre d'affaires prorata temporis
Hébergement des logiciels	
Locations de licences de logiciels (saas)	
Prestations de services d'implémentation, de paramétrage ou encore de formation des utilisateurs	Reconnaissance du chiffre d'affaires selon la méthode de l'avancement (1)

(1) La détermination du pourcentage d'avancement du projet et des revenus à comptabiliser correspondant repose sur de nombreuses estimations fondées sur :

- le suivi du projet,
- le respect des jalons définis contractuellement,
- des coûts encourus rapportés aux coûts totaux estimés du projet,
- ainsi que de l'expérience acquise

	CA HT France	CA HT Export et intra-communautaire	Total
Marchandises	-	-	-
Production	Biens	-	-
	Services	15 164 738	26 620 642
Chiffre d'affaires total	15 164 738	26 620 642	41 785 380

Résultat Financier :

	Exercice N	Exercice N-1
Produits Financiers de Participations	-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	734 172	761 757
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
Différences positives de change	2 925	40 320
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Total Produits Financiers	737 096	802 076
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	-	-
Différence négative de changes sur les créances et dettes financières	-	-
Intérêts et charges assimilées	-	279 061
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Total charges financières	-	279 061
Résultat financier	737 096	523 016

Impôts sur les sociétés :

	Avant IS	Impôt Taux Réduit	Impôt Taux Normal	Résultat Net
Résultat Courant	2 987 568		- 1 759 814	4 747 382
Résultat Exceptionnel	-			
Total	2 987 568	-	-1 759 814	4 747 382

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts :

Provision pour retraite	419 470
Amortissement du Goodwill	995 000
Dépréciation créances clients douteux	430 692
Provision litiges sociaux	300 000
C35	49 962
Ecart de conversion passif	23 634
Ecart de conversion actif	- 9
Total allègements	2 218 749
DEFICITS FISCAUX AU 31/12/2024	14 450 636
Base de calcul	12 231 887
ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D IMPOT (25 %)	3 057 972

Honoraires du Commissaire aux Comptes :

	N	N-1
Mission de contrôle légal des comptes	77 367	74 000
Autres prestations	38 000	38 000
Total	115 367	112 000

Autres Informations Spécifiques :

Rémunération des dirigeants :

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Consolidation des comptes :

L'obligation d'établissement et de publication de comptes consolidés pèse sur les sociétés commerciales qui contrôlent de manière exclusive ou conjointe une ou plusieurs autres entreprises ou qui exercent une influence notable sur celles-ci (c.com. art. L. 233-16) et dont l'ensemble constitué par la société et les entreprises qu'elle contrôle dépasse, pendant deux exercices successifs, une taille déterminée par référence à deux des trois critères suivants (c.com., art. R. 233-16) :

- 30 000 000 € du total du bilan ;
- 60 000 000 € pour le chiffre d'affaires ;
- 250 pour le nombre moyen de salariés.

Du fait du dépassement depuis 2 exercices consécutifs d'au moins 2 des 3 seuils, le " GROUPE ENABLON " a eu l'obligation de présenter pour la première fois au titre de l'exercice 2013 des comptes consolidés.

Il avait été choisi de présenter ces états financiers consolidés selon les normes comptables françaises et ENABLON SAS était l'entité en tête de consolidation du Groupe pour la période 2023 - 2015.

Suite à l'acquisition par le groupe WOLTERS KLUWER (groupe coté européen) en date du 1er Juillet 2016, le " GROUPE ENABLON " est inclus dans le périmètre de consolidation du groupe WOLTERS KLUWER qui publie des comptes consolidés en normes IFRS (cas de d'exemption de consolidation).

Les comptes consolidés de l'exercice 2024 du groupe WOLTERS KLUWER ont été publiés le 9 Mars 2025.

Identité de la société mère consolidante :

La société rentre dans le champ de consolidation des comptes sociaux :

WOLTERS KLUWER NV - Zuidpoolsingel 2 - PO Box 1030 - 2400 BA ALPHEN AAN DEN RUN - PAYS-BAS

Informations sur les Parties Liées :

Liste des transactions au sens de l'article R123-199-1 du Code de Commerce :

Les autres créances sur les parties liées s'élevaient à 15 575 154 € au 31 Décembre 2024 contre 22 507 909 € au titre de l'exercice précédent.

Ce montant se décompose comme suit :

- WOLTERS KLUWER NV : 15 575 154 €

Les transactions entre les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché. A ce titre, elles ne nécessitent pas d'informations complémentaires visées à l'article R-123-198 11° du Code de Commerce.

Un contrat entre ENABLON SAS et Wolters Kluwer NV (WK) a été signé en Août 2016 afin de permettre à WK NV d'être l'organismes de financement des créances et dettes entre filiales du groupe.

Les sociétés du groupe ENABLON utilisent donc un logiciel (CAS : Current Account System) qui joue le rôle de "chambre de compensation".

Le solde déclaré dans le logiciel CAS au 31/12/2024 correspond aux soldes des mouvements intercompagnies, représentant une créance auprès de WK NV pour 15 575 154 €.

Effectif moyen :

L'effectif moyen est de :

Catégorie	Effectif Moyen
Cadres	219
Agents de maîtrise et techniciens	-
Apprentis	8
Total	227

Engagement de Crédit-Bail :

Engagements de crédit-bail (matériel de transport) :

- Redevances payées au cours de l'exercice : 169 805 €

- Redevances restant à payer : 87 795 € dont 33 698 € à - 1 an

Antoine Baratin
Antoine Baratin (Aug 5, 2025 15:51:56 GMT+2)

certifié conforme à l'original








Enablon Annexes def 2024 V24.6.25

Final Audit Report

2025-08-05

Created:	2025-08-05
By:	Doreen Kling (doreen.kling@wolterskluwer.com)
Status:	Signed
Transaction ID:	CBJCHBCAABAAIjdZ3iQY02y4vNGh65xc-KjX1_Lwl1aM
Number of Documents:	1
Document page count:	20
Number of supporting files:	0
Supporting files page count:	0

"Enablon Annexes def 2024 V24.6.25" History

-  Document created by Doreen Kling (doreen.kling@wolterskluwer.com)
2025-08-05 - 1:39:44 PM GMT- IP address: 147.161.184.103
-  Document emailed to antoine.baratin@wolterskluwer.com for signature
2025-08-05 - 1:41:06 PM GMT
-  Email viewed by antoine.baratin@wolterskluwer.com
2025-08-05 - 1:47:37 PM GMT- IP address: 90.50.97.194
-  Agreement viewed by antoine.baratin@wolterskluwer.com
2025-08-05 - 1:51:03 PM GMT- IP address: 147.161.182.121
-  Signer antoine.baratin@wolterskluwer.com entered name at signing as Antoine Baratin
2025-08-05 - 1:51:54 PM GMT- IP address: 147.161.182.121
-  Document e-signed by Antoine Baratin (antoine.baratin@wolterskluwer.com)
Signature Date: 2025-08-05 - 1:51:56 PM GMT - Time Source: server- IP address: 147.161.182.121
-  Agreement completed.
2025-08-05 - 1:51:56 PM GMT

ENABLON

Société par actions simplifiée

Campus Europe

17 Avenue de l'Europe

92270 BOIS COLOMBES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

ENABLON

Société par actions simplifiée

Campus Europe

17 Avenue de l'Europe

92270 BOIS COLOMBES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'associé unique de la société ENABLON

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ENABLON relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 26 juin 2025

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Mark BATHGATE

SASU ENABLON

17 Avenue DE L EUROPE

92270 BOIS COLOMBES
FRANCE

Plaquette du **01/01/2024** au **31/12/2024**



STUD AUDIT CONSEIL & EXPERTISE - 31 rue de la Liberté - Pavillon 9 - 78800 HOUILLES

EURL au capital de 6.000 € inscrite auprès de l'Ordre des Experts-Comptables de la région Paris - Ile de France

06.66.69.90.42 / es@stud-ace.fr / 09.73.57.42.84

COMPTES ANNUELS

- BILAN ACTIF -

ENABLON

du 01/01/2024 au 31/12/2024

	N			N-1
	Brut	Amort. et	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles (1)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	108 047 241	96 070 597	11 976 643	9 978 436
Fonds commercial	995 000	995 000		
Autres immobilisations incorporelles	2 286 414		2 286 414	2 458 389
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	2 320 776	1 869 086	451 690	329 521
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées selon méthode équivalence				
Autres participations	2 908 742		2 908 742	2 908 742
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	321 865		321 865	293 680
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	116 880 036	98 934 683	17 945 354	15 968 767
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	364 582		364 582	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	10 403 715	430 692	9 973 022	9 424 470
Autres créances	26 886 192		26 886 192	31 602 968
Capital souscrit et appelé, non versé				
Trésorerie				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	798 849		798 849	1 878 629
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance	840 649		840 649	758 834
TOTAL ACTIF CIRCULANT	39 293 987	430 692	38 863 294	43 664 900
Frais d'émissions d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif	9		9	
TOTAL ACTIF GENERAL	156 174 032	99 365 375	56 808 656	59 633 667
Renvois:				
(1) Dont droit au bail :				
(2) Dont part à moins d'un an :				
(3) Dont part à plus d'un an :				

- BILAN PASSIF -

ENABLON

du 01/01/2024 au 31/12/2024

	N	N-1
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (dont versé: 2 883 980,00)	2 883 980	2 883 980
Primes d'émission, de fusion, d'apport	13 781 158	13 781 158
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	288 398	288 398
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	8 042 179	7 942 497
Report à nouveau	-1	-1
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	4 747 382	5 290 846
Situation Nette	29 743 096	30 186 878
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	29 743 096	30 186 878
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	670 000	300 000
Provisions pour charges	717 388	749 956
TOTAL PROVISIONS	1 387 388	1 049 956
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	8 854	
Emprunts et dettes financières divers (3)		12 168
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		283 120
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 688 199	2 104 050
Dettes fiscales et sociales	9 502 482	11 468 674
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 326 084	2 389 105
Autres dettes	418 775	45 771
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance	11 710 146	12 077 495
TOTAL DETTES	25 654 539	28 380 385
Ecarts de conversion passif	23 634	16 450
TOTAL PASSIF GENERAL	56 808 656	59 633 667
Renvois :		
(1) Dettes :		
à plus d'un an		
à moins d'un an	25 654 539,00	28 380 385,00
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque :	8 854,00	
(3) Dont emprunts participatifs :		

- COMPTE DE RESULTAT -

ENABLON

du 01/01/2024 au 31/12/2024

			N	N-1
Produits d'exploitation	France	Export		
Ventes de marchandises				
Production vendue - biens				
Production vendue - services	42 272 294	-486 914	41 785 380	33 196 391
Chiffre d'affaires net	42 272 294	-486 914	41 785 380	33 196 391
Production stockée				
Production immobilisée			8 943 197	8 834 465
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			33 489	520 534
Autres produits			30 557 450	23 098 964
Total des produits d'exploitation I (1)			81 319 515	65 650 355
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (3)			37 575 569	27 469 521
Impôts, taxes et versements assimilés			1 273 172	610 247
Salaires et traitements			19 180 052	17 826 731
Charges sociales			8 258 323	8 294 785
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux amortiss...			7 305 373	5 198 095
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux provisio...				
Dotations d'exploitations sur actif circulant : dotations aux provisi...			140 700	170 852
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux prov...			370 921	918
Autres charges			4 964 934	2 670 442
Total des charges d'exploitations II (2)			79 069 043	62 241 592
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			2 250 472	3 408 763
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée III				
Perte supportée ou bénéfice transféré IV				
Produits Financiers				
Produits financiers de participations (5)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobil...				
Autres intérêts et produits assimilés (5)			734 172	761 757
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change			2 925	40 320
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			737 096	802 076

- COMPTE DE RESULTAT -

ENABLON

du 01/01/2024 au 31/12/2024

	N	N-1
Charges Financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées (6)		279 061
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (VI)		279 061
RESULTAT FINANCIER (V) - (VI)	737 096	523 016
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	2 987 568	3 931 778
Produits Exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits Exceptionnels VI		
Charges Exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles VII		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI-VII)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-1 759 814	-1 359 068
BENEFICE OU PERTE	4 747 382	5 290 846
Renvois:		
(1) dont produits d'exploitation sur exercices antérieurs :		
(2) dont charges d'exploitation sur exercices antérieurs :		
(3) dont crédit-bail mobilier :		
(3) dont crédit-bail immobilier :		
(5) dont produits concernant les entreprises liées :	734 172,00	761 757,00
(6) dont intérêts concernant les entreprises liées :		279 061,00

ANNEXE COMPTABLE

ENABLON

Annexe des Comptes de l'exercice clos le 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 56 808 656€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice net comptable de 4 747 382€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice

Évènements principaux :

Aucun évènement significatif n'est survenu au cours de l'exercice.

Évènements postérieurs à la clôture :

Aucun évènement postérieur à la clôture des comptes au 31 décembre 2024 n'est de nature à remettre en cause les chiffres présentés.

Principes, règles et méthodes comptables :

Les comptes au 31 décembre 2024 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2018-01 du 20 Avril 2018 applicable aux exercices clos le 31/12/2024 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Méthode des coûts historiques

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi de coûts nominaux exprimés en monnaie nationale courante. Plus particulièrement, les modes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après.

Informations relatives au bilan

ACTIF

Immobilisations

Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à des immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût de production.

La rubrique "Autres immobilisations incorporelles" correspond principalement à l'immobilisation des frais de R&D consécutifs aux développements des différentes solutions logicielles d'ENABLON (cf § sur les frais de développement).

Les titres de participation et les prêts sont inscrits au bilan pour leur coût d'entrée dans le patrimoine de l'entité.

Les titres sont, le cas échéant, dépréciés pour tenir compte de leur d'utilité et/ou leur valeur de marché.

Aucun indice de perte de valeur n'a été identifié au 31 Décembre 2024.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Marques : 1 à 20 ans ;
- Logiciels acquis : 1 à 5 ans ;
- Logiciels créés : 2 à 3 ans ;

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, lié à l'acquisition sont rattachés à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue. Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Principaux Mouvements de l'exercice :

Immobilisations Incorporelles et Corporelles	Valeur brute Début D'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur Brute Fin d'exercice
		Réévaluation	Acquisition	Virements	Cessions / Rebuts	
Frais d'établissement et de développement	-	-	-	-	-	-
Autres Immobilisations incorporelles	102 397 298	-	8 943 197	-	11 840	111 328 655
Total Immobilisations Incorporelles (I)	102 397 298	-	8 943 197	-	11 840	111 328 655
Terrain	-	-	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	-	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	28 018	-	-	-	-	28 018
Matériel de transport	-	-	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 970 340	-	322 418	-	-	2 292 758
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-
Total Immobilisations Corporelles (II)	1 998 357	-	322 418	-	-	2 320 776
Total Général (I + II)	104 395 655	-	9 265 615	-	11 840	113 649 430

Amortissements :

Amortissements	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin D'exercice
		Amortissement	Amortissement	
Frais établissement et développement (Total I)	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles (Total II)	88 965 473	7 105 124	-	96 070 597
Terrains	-	-	-	-
Constructions sur sol propre	-	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
Constructions inst. générales, agencts, amén. constr.	-	-	-	-
Instal. techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Autres immo. corp.- Inst. générales, agencts, aménag. divers	15 484	3 077	-	18 561
Autres immo. corp.- Matériel de transport	-	-	-	-
Autres immo. corp.- Matériel de bureau et inform., mobilier	1 653 353	197 172	-	1 850 525
Autres immo. corp - Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Total Amortissement. Corporelles (Total III)	1 668 837	200 249	-	1 869 086
TOTAL Général	91 629 310	7 305 373	-	98 934 683

Durées d'amortissement :

Immobilisations	Mode	Durée
Matériel de Bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	9 ans
Installations générales	Linéaire	9 ans

Précisions sur éléments Actifs immobilisés :

Frais de développement :

Le montant des frais consécutifs aux développements des différentes solutions logicielles d'ENABLON et immobilisés s'élève à 105.610.718 €.

Les frais de développement sont immobilisés s'ils se rapportent à des projets nettement individualisés ayant de sérieuses chances de réussite techniques et commerciales et dont le coût peut en être distinctement établi.

Ces frais de R&D correspondent aux lignes logicielles suivantes :

- Serveur Applicatif ;
- Suite applicative : Sustainability et Gouvernance Risk and Compliance (GRC) ;

Les immobilisations développées en interne sont principalement constituées de logiciels amortis linéairement sur une durée d'utilité, qui est de 2 à 3 ans selon la durée d'exploitation prévue.

La charge d'amortissement pour les logiciels créés est de 7.105.124 € en 2024 et leur valeur nette comptable est de 10.891.053 € au 31 Décembre 2024.

Immobilisations Financières :

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Les coûts des frais accessoires relatifs à l'acquisition de ces immobilisations n'ont pas été intégrés dans les valeurs immobilisées.

Immobilisations Financières	Valeur brute Début D'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur Brute Fin d'exercice
		Réévaluation n	Acquisitio n	Virement s	Cessions / Rebuts	
Participations évaluées selon méthode équivalence	-	-	-	-	-	-
Autres participations	2 908 742	-	-	-	-	2 908 742
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-	-
Prêts & Autres Immobilisations financières	293 680	-	28 185	-	-	321 865
Total Général	3 202 422	-	28 185	-	-	3 230 606

Filiales et Participations :

	Capital	Autres Capitaux Propres	Quote part Détenue en %	Valeur Comptable Titres détenus (Brute)	Valeur Comptable Titres détenus (Nette)	Prêts et avances consenties	Chiffres d'affaires HT	Résultat de l'exercice	Dividendes encaissés
Filiales détenues à plus de 50 %									
ENABLON NORTH AMERICA CORP	2 908 741,62		100,00	2 908 742	2 908 742		74 491 915	8 075 165	
	3 712 500 \$								

Le montant du capital d'ENABLON NA à la clôture 2024 est 2.909 K€ en coût historique.

Les états financiers d'ENABLON NORTH AMERICA sont préparés selon les normes comptables US GAAP et intègrent les résultats de ses filiales canadienne et australienne (créer en 2014).

Taux de conversion au 31/12/2024 : 1 € = 1,081 \$

Taux de conversion au 31/12/2023 : 1 € = 1,105 \$

La structure ENABLON NORTH AMERICA CORP se compose de :

- ENABLON NORTH AMERICA basé à Chicago ;
- COMPAGNIE ENABLON CANADA basé à Montréal ;
- ENABLON AUSTRALIA basé à Sidney ;

Les montant concernant ENABLON NORTH AMERICA, normalement en dollars, sont indiqués dans le tableau des filiales et participations en euros et ont été convertis en utilisant les taux de clôture ci-dessus.

Pour rappel, le taux de conversion historique est de 1,276 \$.

Créances immobilisées

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale. Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice. (PCG Art. 831-2 7°)

Dépréciations Actif :

Dépréciation des créances : Une dépréciation est pratiquée pour tenir des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu

Dépréciation Actif	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin D'exercice
		Dépréciation	Dépréciation	
Stocks et encours	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	289 993	140 700	-	430 692
Autres Actifs	-	-	-	-
Total	289 993	140 700	-	430 692

Produits à Recevoir :

Produits à Recevoir		Montant
Intérêts Courus	Immobilisations Financières	-
	Participation Groupe	-
	Participation Hors Groupe	-
	Clients	-
	Associés	-
	Valeurs Mobilières de Placement	-
Autres Produits	Facture à Établir	2 940 779
	RRR à obtenir, Avoir à Recevoir	-
	Personnel	-
	Sécurité Sociale	-
	État	-
	Divers	-
Total		2 940 779

État des Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ETAT DES CREANCES		Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		-	-	-
Prêts		-	-	-
Autres immobilisations financières		321 865	-	321 865
Clients douteux ou litigieux		-	-	-
Autres créances clients		10 403 715	10 403 715	-
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie antérieurement constatée		-	-	-
Personnel et comptes rattachés		75 904	75 904	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		22 558	22 558	-
État et collectivités Publiques	Impôts sur les bénéfices	9 781 813	9 781 813	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	298 394	298 394	-
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
	Divers	-	-	-
Groupe et associés		15 575 154	15 575 154	-
Débiteurs divers		1 132 369	1 132 369	-
Charges constatées d'avance		840 649	840 649	-
Totaux		38 452 420	38 130 556	321 865
Prêts accordés en cours d'exercice		-	-	-
Remboursements obtenus en cours d'exercice		-	-	-
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		-	-	-

Crédit d'impôt recherche :

Le crédit d'impôt recherche (CIR) est une incitation fiscale française visant à stimuler la Recherche et le Développement (R&D), ainsi que l'innovation. Le CIR est calculé sur la base du volume constaté des dépenses de R&D engagées.

Au titre de l'année 2024, la société ENABLON SAS bénéficie d'un crédit d'impôt recherche 1.978.841 €.

Le crédit d'impôt recherche est comptabilisé :

- Dans le compte de résultat au sein du poste "Impôts sur les Bénéfices" et vient en diminution de l'IS ;
- Dans le bilan, au sein du poste "Autres créances" dont le montant au 31 Décembre 2024 (9.716 K€) se compose principalement de :
 - CIR 2015 : 443 K€
 - Contrôle fiscal 2016 (période 2013 à 2015) : (178 K€)
 - CIR 2020 : 1.736 K€
 - CIR 2021 : 1.898 K€
 - CIR 2022 : 1.870 K€
 - CIR 2023 : 1.950 K€
 - CIR 2024 : 1.979 K€

Valeur Mobilières de placement et trésorerie :

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées à leur valeur nominale :

Trésorerie	N	N - 1
Valeurs Mobilières de Placement	-	-
Banques	798 849	1 878 629
Total	798 849	1 878 629

Charges constatées d'avance :

Libellé	Exploitation	Financier	Exceptionnel
DIVERS	15 197		
EVENEMENTIEL	83622		
SERVICES & MAINTENANCES INFORMATIQUES	392 764		
LOYERS ET CHARGES LOCATIVES	349 066		

PASSIF

Capitaux propres :

Composition du capital social	Nombre	Valeur nominale
Actions ou parts composant le capital social au début de l'exercice	144 199	20,00
Actions ou parts émises pendant l'exercice	0	
Augmentation de la valeur nominale des parts ou actions		0
Actions ou parts composant le capital social en fin d'exercice	144 199	20,00

A la suite de l'acquisition de la Société par la société de droit néerlandais Wolters Kluwer International Holding B.V. en 2016, et afin de se conformer aux dispositions légales en vigueur, il était envisagé de céder une (1) action de la Société à la société de droit néerlandais Wolters Kluwer Participations B.V. ; maintenant la Société est devenue une société par actions simplifiée et afin de se conformer aux dispositions légales en vigueur, il a été convenu en date du 13/11/2023 de céder une (1) action de la Société à la société de droit néerlandais Wolters Kluwer International Holding B.V (la « Cession »).

Par conséquent, au 31/12/2024, le capital social d'ENABLON est composé de 144.199 actions ordinaires et est détenu à 100% par la société Wolters Kluwer International Holding B.V.

Libellé	Solde à L'ouverture	Affectation du Résultat	Autres variations		Solde à la Clôture
			+	-	
Capital Social	2 883 980				2 883 980
Prime d'émission	13 781 158				13 781 158
Réserve légale	288 398				288 398
Réserves statutaires, contractuelles	-				-
Réserves réglementées	-				-
Autres réserves	7 942 497	99 682			8 042 179
Report à nouveau	-1				-1
Résultat de l'exercice	5 290 846	- 5 290 846	4 747 382		4 747 382

La société a procédé à la distribution de 5.191.164 € de dividendes.

Provisions pour Risques et Charges :

Provisions pour risques et charges	Montant début de l'exercice	Augmentations : dotations	Diminutions : Reprises	Montant fin de l'exercice
I - Provisions règlementées				
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers	-	-	-	-
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)	-	-	-	-
Provisions pour hausse des prix	-	-	-	-
Amortissements dérogatoires	-	-	-	-
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	-	-	-	-
Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	-	-	-	-
Autres provisions règlementées	-	-	-	-
TOTAL I	-	-	-	-
II - Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges	-	-	-	-
Provisions pour garanties données aux clients	300 000	370 000	-	670 000
Provisions pour pertes sur marchés à terme	-	-	-	-
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-
Provisions pour pensions et obligations similaires	452 959	-	33 489	419 470
Provisions pour impôts	-	-	-	-
Provisions pour renouvellement des immobilisations	-	-	-	-
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions	-	-	-	-
Provision pour charges soc. et fisc. sur congés à payer	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	296 997	921	-	297 918
TOTAL II	1 049 956	370 921	33 489	1 387 388
III - Provisions pour dépréciation				
Sur immobilisations :				
- incorporelles	-	-	-	-
- corporelles	-	-	-	-
- titres mis en équivalence	-	-	-	-
- titres de participations	-	-	-	-
- autres immobilisations financières	-	-	-	-
Sur stocks et en cours	-	-	-	-
Sur comptes clients	289 993	140 700	-	430 692
Autres provisions pour dépréciation	-	-	-	-
TOTAL III	289 993	140 700	-	430 692
TOTAL GENERAL	1 339 948	511 620	33 489	1 818 080
Dont dotations et reprises				
- D'exploitation		511 620	33 489	
- Financières		-	-	
- Exceptionnelles		-	-	

	2023	Dotation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	2024
Risques & charges	300 000	370 000			670 000
Retraite	452 959			33 489	419 470
Autres provisions pour risques et charges	296 997	921			297 918
TOTAL	1 049 956	370 921	-	33 489	1 387 388

Engagement Retraite :

La provision d'indemnité de départ à la retraite a été évaluée conformément au Règlement de l'ANC Numéro 2013-02.

Age de départ en retraite : 65 ans

Le taux d'actualisation retenu est : 3,40 %

Le taux d'augmentation annuelle des salaires retenu est de : 3,70 %

Taux de charges patronales : 43 %

Hypothèse de turnover des effectifs :

Tranches d'âge	Taux turnover
Moins de 25 ans	38,0 %
de 25 à 30 ans	7,0 %
de 30 à 35 ans	2,0 %
de 35 à 40 ans	1,0 %
de 40 à 45 ans	5,0 %
de 45 à 50 ans	4,0 %
50 ans et plus	3,0 %

		Indemnités de départ à la retraite	Engagement de pension à d'anciens dirigeants	Cotisations Mutuelles prises en charge pour salariés partis en retraite
Engagement Retraite	Provisionné	419 470		
	Non Provisionné			
Total		419 470	-	-

État des Dettes :

Évaluation des dettes : Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale

ETAT DES DETTES	Montant Brut	A 1 an au plus	+ 1an, 5 ans au +	A + 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an max. à l'origine	8 854	8 854	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à + de 1 an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	2 688 199	2 688 199	-	-
Personnel et comptes rattachés	5 026 745	5 026 745	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	3 509 944	3 509 944	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
T.V.A.	524 248	524 248	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	441 545	441 545	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 326 084	1 326 084	-	-
Groupe et associés	-	-	-	-
Autres dettes	418 775	418 775	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	11 710 146	11 710 146	-	-
TOTAUX	25 654 539	25 654 539	-	-
Emprunts souscrits en cours d'exercice	-	-	-	-
Emprunts remboursés en cours d'exercice	-	-	-	-
Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	-	-	-	-

Charges à Payer :

Charges à Payer :		Montant
Congés payés	Congés payés	1 719 955
	Charges sociales	331 572
	Charges fiscales	-
Intérêts Courus	Emprunts et Dettes	-
	Dettes participations Groupes	-
	Dettes participations Hors Groupe	-
	Dettes sociétés en participation	-
	Fournisseurs	1 326 084
	Associés	-
	Banques	-
	Concours bancaires courants	-
Autres Charges	Factures à recevoir	1 795 235
	Remise Rabais Ristournes, Avoir à établir	418 775
	Participations des salariés	-
	Personnel	3 290 415
	Organismes Sociaux	2 150 681
	Autres charges fiscales	311 018
	Divers	-
Total		11 343 735

La société a pris en compte le projet de loi DDADUE (visant à l'adaptation au droit de l'UE) concernant les congés payés, et que cela n'a pas conduit à constater de provision.

Produits constatés d'avance :

Les 11.710.146 € de produits constatés d'avance correspondent à des prestations de services non réalisées.

Écarts de conversion Passifs :

Libellé	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Augmentation des créances	23 634		

Évaluation des créances et dettes en devises :

Les charges et les produits en devises sont enregistrés au taux de conversion à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan au taux de conversion au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité.

Compte de Résultat :

Chiffre d'affaires :

Le chiffre d'affaires concerne :

- Les licences perpétuelles de logiciels, ainsi que les options de maintenance, hébergement et location associées ;
- Les prestations de services (implémentation, paramétrage, formation) ;

Sa répartition par secteur d'activité et par marché géographique est omise en raison du préjudice qui pourrait résulter de sa divulgation.

Reconnaissance du Chiffre d'Affaires

Le tableau ci-dessous synthétise les différents types de chiffres d'affaires du Groupe ainsi que les modes de reconnaissance du chiffre d'affaires en fonction des prestations rendues :

Type de chiffre d'affaires	Modalités de reconnaissance du chiffre d'affaires
Ventes de licences perpétuelles de logiciels	Mise à disposition de la licence auprès du client
Maintenance des logiciels	Reconnaissance du chiffre d'affaires prorata temporis
Hébergement des logiciels	
Locations de licences de logiciels (saas)	
Prestations de services d'implémentation, de paramétrage ou encore de formation des utilisateurs	Reconnaissance du chiffre d'affaires selon la méthode de l'avancement (1)

(1) La détermination du pourcentage d'avancement du projet et des revenus à comptabiliser correspondant repose sur de nombreuses estimations fondées sur :

- le suivi du projet,
- le respect des jalons définis contractuellement,
- des coûts encourus rapportés aux coûts totaux estimés du projet,
- ainsi que de l'expérience acquise

	CA HT France	CA HT Export et Intra-communautaire	Total
Marchandises	-	-	-
Production			
Biens	-	-	-
Services	15 164 738	26 620 642	41 785 380
Chiffre d'affaires total	15 164 738	26 620 642	41 785 380

Résultat Financier :

	Exercice N	Exercice N-1
Produits Financiers de Participations	-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	734 172	761 757
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
Différences positives de change	2 925	40 320
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Total Produits Financiers	737 096	802 076
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	-	-
Différence négative de changes sur les créances et dettes financières	-	-
Intérêts et charges assimilées	-	279 061
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Total charges financières	-	279 061
Résultat financier	737 096	523 016

Impôts sur les sociétés :

	Avant IS	Impôt Taux Réduit	Impôt Taux Normal	Résultat Net
Résultat Courant	2 987 568		- 1 759 814	4 747 382
Résultat Exceptionnel	-			
Total	2 987 568	-	-1 759 814	4 747 382

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts :

Provision pour retraite	419 470
Amortissement du Goodwill	995 000
Dépréciation créances clients douteux	430 692
Provision litiges sociaux	300 000
C35	49 962
Ecart de conversion passif	23 634
Ecart de conversion actif	- 9
Total allègements	2 218 749
DEFICITS FISCAUX AU 31/12/2024	14 450 636
Base de calcul	12 231 887
ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D IMPOT (25 %)	3 057 972

Honoraires du Commissaire aux Comptes :

	N	N-1
Mission de contrôle légal des comptes	77 367	74 000
Autres prestations	38 000	38 000
Total	115 367	112 000

Autres Informations Spécifiques :

Rémunération des dirigeants :

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Consolidation des comptes :

L'obligation d'établissement et de publication de comptes consolidés pèse sur les sociétés commerciales qui contrôlent de manière exclusive ou conjointe une ou plusieurs autres entreprises ou qui exercent une influence notable sur celles-ci (c.com. art. L. 233-16) et dont l'ensemble constitué par la société et les entreprises qu'elle contrôle dépasse, pendant deux exercices successifs, une taille déterminée par référence à deux des trois critères suivants (c.com., art. R. 233-16) :

- 30 000 000 € du total du bilan ;
- 60 000 000 € pour le chiffre d'affaires ;
- 250 pour le nombre moyen de salariés.

Du fait du dépassement depuis 2 exercices consécutifs d'au moins 2 des 3 seuils, le " GROUPE ENABLON " a eu l'obligation de présenter pour la première fois au titre de l'exercice 2013 des comptes consolidés.

Il avait été choisi de présenter ces états financiers consolidés selon les normes comptables françaises et ENABLON SAS était l'entité en tête de consolidation du Groupe pour la période 2023 - 2015.

Suite à l'acquisition par le groupe WOLTERS KLUWER (groupe coté européen) en date du 1er Juillet 2016, le " GROUPE ENABLON " est inclus dans le périmètre de consolidation du groupe WOLTERS KLUWER qui publie des comptes consolidés en normes IFRS (cas de d'exemption de consolidation).

Les comptes consolidés de l'exercice 2024 du groupe WOLTERS KLUWER ont été publiés le 9 Mars 2025.

Identité de la société mère consolidante :

La société rentre dans le champ de consolidation des comptes sociaux :

WOLTERS KLUWER NV - Zuidpoolsingel 2 - PO Box 1030 - 2400 BA ALPHEN AAN DEN RUN - PAYS-BAS

Informations sur les Parties Liées :

Liste des transactions au sens de l'article R123-199-1 du Code de Commerce :

Les autres créances sur les parties liées s'élevaient à 15 575 154 € au 31 Décembre 2024 contre 22 507 909 € au titre de l'exercice précédent.

Ce montant se décompose comme suit :

- WOLTERS KLUWER NV : 15 575 154 €

Les transactions entre les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché. A ce titre, elles ne nécessitent pas d'informations complémentaires visées à l'article R-123-198 11° du Code de Commerce.

Un contrat entre ENABLON SAS et Wolters Kluwer NV (WK) a été signé en Août 2016 afin de permettre à WK NV d'être l'organismes de financement des créances et dettes entre filiales du groupe.

Les sociétés du groupe ENABLON utilisent donc un logiciel (CAS : Current Account System) qui joue le rôle de "chambre de compensation".

Le solde déclaré dans le logiciel CAS au 31/12/2024 correspond aux soldes des mouvements intercompagnies, représentant une créance auprès de WK NV pour 15 575 154 €.

Effectif moyen :

L'effectif moyen est de :

Catégorie	Effectif Moyen
Cadres	219
Agents de maîtrise et techniciens	-
Apprentis	8
Total	227

Engagement de Crédit-Bail :

Engagements de crédit-bail (matériel de transport) :

- Redevances payées au cours de l'exercice : 169 805 €

- Redevances restant à payer : 87 795 € dont 33 698 € à - 1 an